



**LISTE DES DOCUMENTS CONSTITUTIFS POUR ETABLISSEMENT OU
RENOUVELLEMENT DE PASSEPORT**

	DOCUMENTS	Frais en dollars canadiens
1-	Le formulaire de pré-enrôlement	
2-	L'original et la photocopie de l'ancien passeport. En cas de perte de votre passeport original vous devez IMPERATIVEMENT joindre à votre dossier de demande de passeport un Certificat de perte de l'Ancien passeport délivré par les services de Police du lieu de survenance de l'évènement . Il s'agit du rapport Physique relatant les circonstances de la perte de votre document et NON le numéro de dossier .	
3-	L'original et la Photocopie de votre Acte de naissance (bien vouloir vous assurez de faire une photocopie pleine longueur du document, et de le photocopier recto verso si l'original porte des informations complémentaires au verso).	4 \$
4-	L'original et la photocopie de la Carte Nationale d'Identité s'il y a lieu (recto verso sur la même page)	4 \$
5-	L'original et la photocopie du Statut VALIDE au Canada (Carte de résident permanent, permis d'études ou Permis de travail, visa visiteur). Si le document demandé n'est plus valide bien vouloir soumettre une attestation de renouvellement de dossier délivrée par les services d'immigration Canadiens.	
6-	L'original et la photocopie de la Carte Consulaire, y compris pour les demandeurs mineurs. Pour ceux qui ne disposent pas de carte consulaire, bien vouloir remplir, imprimer et signer le formulaire de demande de carte consulaire disponible sur le site internet du Haut-Commissariat, à l'onglet « s'immatriculer / carte consulaire ». Ledit formulaire est à joindre à votre dossier de demande de passeport avec 35 dollars de frais et une demi-carte photo de dimension 4 cm x 4 cm.	35 \$
7-	L'original et la photocopie de l'Acte de mariage pour les femmes mariées qui portent le nom du conjoint dans le passeport en cours ou celles désireuses de rajouter le nom du mari dans le nouveau passeport .	4 \$
8-	POUR LES DEMANDEURS MINEURS (toute personne âgée de moins de 21 ans), fournir une autorisation parentale signée de l'un des deux parents à laquelle il faudra joindre les photocopies des pièces d'identification des DEUX parents, de leur statut valide au Canada et de leur carte consulaire s'ils sont camerounais. Dans le cas où les parents ne vivent pas au Canada, leurs pièces doivent être authentifiées auprès des autorités camerounaises de leur lieu de résidence (Commissariat de police ou Mission Diplomatique et/ou Poste consulaire)	4 \$
9-	Justificatif de profession (contrat de travail, fiche de paie, certificat de scolarité ou attestation d'inscription pour les élèves et étudiants)	
10 -	Une enveloppe retour prépayée Express post (Poste canada) portant votre adresse complète, y compris le numéro d'appartement s'il y a lieu	

N.B : Les frais de mentionnés dans la présente fiche sont payables au Haut-Commissariat le jour de votre rendez-vous en espèces. Bien vouloir prévoir la somme exacte car le Haut-Commissariat ne fait pas de change.